

Autorisation préalable de mise en location

BESSANCOURT



©Adobe stock

NOUVELLE
MISE À JOUR

1^{ER}
JUILLET
2024

PERMIS DE LOUER
ÊTES-VOUS CONCERNÉ ?
EN PRATIQUE, COMMENT
ÇA MARCHE ?
DÉMARCHES EN LIGNES ?

Rendez-vous sur Valparisis.fr
rubrique " Habiter, se loger "



RETROUVEZ
TOUTES LES INFORMATIONS
DU " PERMIS DE LOUER "
SUR VOTRE SMARTPHONE

Valparisis
AGGLO

Location ? Colocation ?

Les logements de plus d'un an situés dans le périmètre fixé doivent faire l'objet d'une autorisation avant d'être mis en location. La demande peut être effectuée par voie dématérialisée sur valparisis.fr. Le **permis de louer**, délivré par la communauté d'agglomération après inspection du logement, vise à lutter contre l'habitat indigne et dégradé.

PLAN DE BESSANCOURT



LÉGENDE

— Périmètre du « Permis de louer »
Échelle de la carte 1/12 500e
Éditée le 01/05/2024
SIG Communauté d'agglomération Val Parisis
Source : SIG/Vue aérienne mai 2018 CAVP/cadastre DGFIP 2023
Illustration non contractuelle

Les rues concernées

Rue de Verdun
Rue de l'Est
Rue Ronsard
Ruelle Mercier
Rue de la Gare
Avenue Dupressoir de la Chardonnière
Rue des Gendarmes
Rue Antoine Villon
Impasse de l'Ecole

Rue Carnot
Rue Madame
Rue des Gaudelaines
Ruelle Fayet
Rue des Maladants
Rue du Château
Rue de l'Ecole
Rue Saint-Gervais
Impasse du Couvent

Rue Gervais Jacquin
Rue Chanzy
Rue Pasteur
Rue des Rouges Terres
Avenue de la République
Rue de Taverny
Avenue de Paris
Grande Rue